FORUM DES
COMMUNAUTÉS
FORESTIÈRES

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

DÉCLARATION COMMUNE SUR LA FORÊT COMME OUTIL POUR COMBATTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La forêt est une richesse pour le Québec. Elle définit plusieurs de ses régions et en assure la vitalité. Si la forêt se porte bien, les régions et le Québec en profitent. En novembre 2017, une première déclaration soulignait l'apport des économies de la forêt. Signée par 14 partenaires, celle-ci a été remarquée et a suscité plusieurs initiatives intéressantes pour cette ressource essentielle aux régions du Québec.

Le réchauffement climatique constitue l'un des plus grands défis des prochaines décennies pour les communautés forestières et les signataires de cette déclaration. On ne peut plus imaginer la forêt au Québec sans prendre en compte l'augmentation inévitable des températures. La forêt change, il faut en prendre conscience et agir en conséquence. Autant d'un point de vue écologique qu'économique, il faudra adapter nos façons de faire.

Au-delà de son rôle de pilier de notre économie, la forêt peut également être un outil puissant à la disposition des Québécoises et des Québécois pour séquestrer le carbone et réduire sa présence dans l'atmosphère terrestre. L'article 5 de l'Accord de Paris encourage d'ailleurs les pays développés à prendre des mesures pour renforcer les puits de carbone, telles les forêts.

En favorisant une récolte durable de la ressource et en accroissant de façon réelle et notable l'utilisation du bois dans la construction, on renforce nos économies régionales tout en assurant une séquestration à long terme du carbone, aussi longtemps que les bâtiments existent.

Partout sur la planète on prend conscience du rôle que la forêt peut jouer, et le Québec doit passer à l'action.

Pour l'avenir des communautés forestières, de la forêt et de la planète, nous, signataires de cette déclaration, demandons que :

1. L'État québécois reconnaisse les forêts publiques et privées comme des atouts stratégiques dans la lutte contre le réchauffement climatique;
2. Soit mise en œuvre une stratégie pour accroître la séquestration de carbone par une intensification des travaux d'aménagement forestier, en tenant compte des dernières connaissances scientifiques;
3. Soit assuré un financement adéquat des initiatives durables du secteur grâce à plusieurs sources de financement, notamment le Fonds vert. Outil majeur devant démontrer son efficacité, les Québécoises et les Québécois y ont versé 932 M$ seulement pour l'année 2017-2018, et les régions doivent aussi en bénéficier;
4. Soient accentués les efforts et la réglementation pour accroître sensiblement l'utilisation du bois dans la réalisation de nos projets d'équipements et de bâtiments, ainsi que l'utilisation de la biomasse à des fins énergétiques. À cet effet, l'État québécois et les municipalités doivent donner l'exemple;
5. L'on intensifie la recherche scientifique pour comprendre les effets des changements climatiques sur les forêts du Québec.

SIGNATAIRES